L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73.   NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1874.   48me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN 4 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, marchandises sèches, notion, articles de toilette, rubans velours, dentelles, broderies, etc.

Comme à Vicksburg.

Avant l'élection de Vicksburg, les meneurs radicaux du Mississippi fatiguèrent le président et l'avocat général de télégrammes dans lesquels ils prétendaient qu'un conflit était inévitable, que tout allait être mis à feu et à sang si le président n'envoyait pas immédiatement des troupes. Si les radicaux l'eussent osé, ils eussent provoqué un conflit pour créer un prétexte afin d'invoquer de nouveau l'intervention fédérale, mais les blancs étaient si bien organisés, si bien armés et si résolus, que les meneurs n'osèrent pas songer directement la lutte et que les noirs malgré les conseils incendiaires de leurs faux amis, ne se hasardèrent pas à bouger. Il arriva que l'élection fut la plus calme qu'on eût jamais vue, et la plus libre en même temps. Les noirs purent aller voter librement, seulement ceux d'entr'eux qui furent connus comme ayant voté pour les candidats radicaux, furent tranquillement et poliment renvoyés par leurs patrons le lendemain de l'élection.

Il est tout naturel qu'un homme qui est lésé dans ses intérêts par les déprédations d'une clique d'aventuriers qui se décore menteusement du titre de parti politique, ne continue pas à garder chez lui ou à employer des gens qui, soit par ignorance, soit par connivence volontaire, soutiennent ces ennemis publics.

Que faut-il pour que les honnêtes gens à la Nouvelle-Orléans réussissent comme ont réussi ceux de Vicksburg?

En Louisiane, comme dans le Mississipi, les autorités radicales poussent des clameurs pour obtenir l'envoi des troupes fédérales. Ils cherchent par l'attitude provocante de leur bande de janissaires, mal à propos décorée du nom de police, à amener un conflit. Ils font accroire aux noirs des clubs que les blancs veulent, soit les massacrer, soit les priver de leurs droits politiques, et ils les poussent à faire des démonstrations hostiles comme celles qui ont eu lieu mercredi soir rue Claiborne, dans l'espérance d'amener un conflit de race.

La conduite à tenir par les blancs est bien simple. Dédaigner les provocations des sbires de l'usurpateur, tout en se montrant prêt à repousser énergiquement tout acte d'agression et de violence. Compléter dans le plus bref délai possible leur organisation et se montrer bien résolus à réprimer toute agression, de quelque part qu'elle vienne et à faire respecter le droit incontestable du peuple de la Louisiane à avoir un enregistrement impartial et une élection libre et loyale. Plus les blancs montreront qu'ils sont forts et résolus, plus ils en imposeront à leurs adversaires, les meneurs radicaux, et aux instruments aveugles et ignorants de ces meneurs, les nègres des clubs. C'est ici le cas d'appliquer le vieil adage latin "*si vis pacem para bellum.*" Si on veut la paix, il faut se préparer à la guerre.

Les blancs doivent, en même temps, s'attacher à désabuser les gens de couleur avec lesquels ils sont en relations journalières sur la nature et l'objet du mouvement actuel, à leur faire comprendre que leur intérêt est comme celui des blancs de voir écarter les carpet-baggers et les rénégats qui ont semé la discorde entre les deux races, et à voir établir un gouvernement honnête qui permette le retour de l'ordre et de la prospérité.

Si la persuasion ne suffit pas, il faut que les patrons signifient nettement à ceux qu'ils emploient qu'ils donneront la préférence aux hommes blancs ou noirs qui seront opposés comme eux à la continuation du régime du pillage en Louisiane. L'armée des dupes qui ont soutenu Warmoth, a déjà considérablement diminué, et nous ne doutons pas qu'avec l'application d'une politique à la fois sage et ferme, elle ne continue à se réduire indéfiniment.

L'AFFAIRE DE COUSHATTA.

Une dépêche de Shreveport que nos lecteurs trouveront dans nos colonnes télégraphiques, justifie pleinement ce que nous avons dit hier sur le rôle qu'ont joué les meneurs radicaux qui ont tenté d'inaugurer la guerre civile en Louisiane, et qui ont payé de leur vie leur criminelle tentative.

C'est de la maison de Twitchell, où étaient avec lui Dewees et les autres chefs radicaux, que sont partis les coups de feu qui ont atteint M. Dickson à la suite d'une entrevue paisible que ce citoyen venait d'avoir avec eux. Un grand nombre de noirs ont déclaré que Twitchell, Dewees et autres leur avaient donné des armes et des munitions en les excitant à s'en servir contre les blancs.

La loi de Lynch, dans ce cas, n'a donc frappé que des hommes coupables et en guerre ouverte avec la société. Nous ne saurions nous apitoyer sur leur sort.

Nous extrayons les passages suivants du *Democrat* de Minden, paroisse Webster, du 29 du mois dernier:

LA GUERRE DANS LA PAROISSE RIVIÈRE ROUGE.—Un courrier est arrivé hier soir de Ringgold; il apportait la nouvelle qu'on se battait à Coushatta et que les blancs étaient à la merci des nègres. Beaucoup de jeunes gens sont partis pour le théâtre des hostilités; beaucoup d'autres les suivront aujourd'hui.

Le *Bulletin* de la Nouvelle-Orléans dit que les "ligueurs blancs de la Louisiane au nombre de 14,000, sont organisés, armés, et que plus de la moitié de ces hommes sont accoutumés aux combats et aux privations de la vie du soldat." Le *Bulletin* se trompe quant au chiffre: dans la partie nord de la Louisiane, seulement, il y a 10,000 citoyens prêts à marcher là où les appellera la défense de leurs droits, et le souvenir des humiliations qu'ils ont eu à subir sous le gouvernement des baïonnettes fera d'eux des ennemis terribles en cas de conflit.

Le DR. J. L. LEWIS, qui a passé deux mois dans les montagnes de la Virginie, nous est revenu en parfaite santé. Ses nombreux clients, dont il est aussi bien l'ami que le médecin, et les pauvres qu'il n'a jamais cessé de secourir, se félicitent de son retour parmi nous.

On apprendra avec plaisir que la santé de son fils Sidney est entièrement rétablie. L'état précaire du jeune homme avait seul pu décider le docteur à s'absenter.

ST-CHARLES HOTEL EXCHANGE.—M. Chas. Lacoume annonce que cet établissement, qui a été renouvelé, réparé et auquel il a été ajouté nombre d'améliorations, sera rouvert samedi matin, 5 septembre. Le "St-Charles Hotel Exchange" a toujours été populaire sous la direction et l'exploitation de M. Lacoume, et nous ne doutons pas qu'il ne continue à jouir du patronage libéral qui lui a été accordé jusqu'ici. Très certainement l'ouverture de samedi sera un grand succès.

Le total des lots
S'élève à $70,400
A la loterie de la Louisiane.
Qu'on s'en souvienne!
Le total des lots
S'élève à $70,400
Qu'on s'en souvienne!
A la loterie de la Louisiane.
Tirage, samedi, 12 septembre.
Tirage, samedi, 12 septembre.

Les meilleurs lits à fond élastiques se trouvent chez Jos. B. Hubbard, 129 Remparts.

BOULOGNE-SUR-MER, 15 août, 4 heures du soir.—Une messe pour le repos de l'âme de Napoléon III a été dite aujourd'hui à l'église Saint-Nicolas. Grand affluence. M. Levert, député, et nombre de décorés y assistaient. La colonie étrangère s'y est portée en foule. Beaucoup de gens stationnaient à la sortie, la boutonnière ornée de bouquets de violettes. Les républicains du cru ont riposté, en arborant des fleurs rouges.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

On trouvera dans nos dépêches de la quatrième page deux pièces officielles annonçant que le président Grant s'est décidé à soutenir une seconde fois le gouvernement de l'usurpation en Louisiane. La première pièce est une lettre du président au secrétaire de la guerre lui recommandant de suivre toutes les instructions de l'avocat général et de mettre des troupes à sa disposition pour les envoyer au Sud et surtout en Louisiane. La seconde est une circulaire de l'avocat général adressée aux marshal de divers Etats.

BILLARD.—Nous avons ici deux joueurs de billard qui, sans avoir la réputation des Garnier et des Dion n'en sont pas moins fort distingués et qui passionnent aussi les spectateurs quand la partie avance. Ces deux hommes, qui montrent parfois l'habileté de joueurs émérites, sont Frank Maggioli et Henri Miller. Ils ont lutté contre le fameux Ubassi qui estimait fort leur adresse, surtout celle du premier qui s'exerce principalement pour la gloire et dont la carrière s'annonce d'une manière fort brillante.

Mardi soir, Maggioli et Miller faisaient donc au Crescent Club Room une partie en 300 points, devant une très nombreuse galerie. Miller avait l'avance et il ne lui manquait plus que 23 points pour gagner la partie quand il en fallait encore 48 à Maggioli. Ce dernier paraissait devoir être vaincu quand il fait une série de 33. Miller joue enfin mais il manque. Dès lors toutes les chances étaient du côté de son adversaire qui se montra digne de la chance que lui offrait la fortune. Maggioli reprend donc son œuvre à peine interrompue, et pousse sa bille une fois, deux fois, trois fois; tous ses coups portent, tous ses coups comptent. Il achève enfin sa victoire en faisant une seconde série de 15 points qui avec la première de 33 complète les 48 points qui lui manquaient, tandis que Miller n'avait pu en ajouter un seul à son compte.

VINS, EAUX-DE-VIE, BIÈRE, ETC.—Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce que MM. Bercier & De Smet, rue Tchoupitoulas, No. 5, publient aujourd'hui dans l'*Abeille*. Ces messieurs ont à vendre de grandes consignations de vins, d'eaux-de-vie, de cognac, de toutes les marques, ainsi que du vermouth, des fruits à l'eau-de-vie, du vinaigre de Bordeaux, des sardines, petits pois et maints autres articles très estimés et en grande demande sur ce marché.

LE HENRY TÊTE.—Le capitaine Jos. Aucoin, qui par de nombreuses réparations et modifications vient de faire du Henry Tête un bateau tout nouveau, recommencera ses voyages réguliers à dater de lundi prochain. On sait que le service de sa ligne concerne tous les atterrages de la côte jusqu'à Donaldsonville et de tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux. A son tour le Lizzie Hopkins sera réparé et restauré, et reprendra sa place dans le service en octobre prochain. Le capitaine Aucoin est un homme entreprenant, très populaire et à qui la clientèle n'a jamais manqué. Nous pouvons donc annoncer pour lui de nouveaux succès. Du reste le Henry Tête sera commandé de manière à lui valoir le patronage de tous les riverains. Toutes les affaires de bureau y sont confiés à M. Pierre Charlet et à M. N. Dupuis et toutes les affaires de frêt à MM. Timoléon Charlet et C. Alba, dont l'activité et la courtoisie sont si connus. Voyez la annonce.

Dans huit jours le grand tirage
De la loterie de la Louisiane.
Dans huit jours le grand tirage
De la loterie de la Louisiane.
Dans huit jours le grand tirage
De la loterie de la Louisiane.
Dans huit jours le grand tirage
De la loterie de la Louisiane.
Dans huit jours le grand tirage
De la loterie de la Louisiane.

Meubles de salon, à $55 et audessus, chez Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido.

—On nous annonce la mort prématurée d'un de nos compatriotes, M. Pierre Blot, qui avait établi, depuis quelque temps, sa résidence à Jersey City.

Réfugié politique, croyons-nous, M. Blot, arrivé à New-York en 1854, avait adopté la carrière du professorat. Il avait obtenu une place de professeur de français dans une des écoles publiques qu'il abandonna au bout de quelque temps pour se livrer entièrement à l'enseignement de l'art culinaire. Pendant huit ans il a dirigé un cours de gastronomie au Cooper Institute et on lui doit deux ouvrages sur la cuisine intitulés: "Hand-book of Practical Cookery et What to eat and how to cook it."

M. Blot, né près d'Auxerre, n'était âgé que de 47 ans; il a succombé, après une longue maladie, à un ramollissement du cerveau.

SONDAGES DU PACIFIQUE.—Nous extrayons les passages suivants d'un long rapport du commandant George Belknap, daté d'Hakodadi (Japon) le 26 juin, à bord du vapeur des Etats-Unis *Tuscarora*:

Parti de Yokohama le 8 juin, j'ai commencé dès le lendemain les sondages, en prenant pour objectif un grand cercle passant par l'île de Tanaga, l'une des Aleutiennes, dans la direction du Puget's Sound. A 100 milles au sud-est de la baie de Kingkasan, ou Sendai, sur la côte orientale du Japon, la profondeur était de 3,627 brasses, soit une descente de 1,591 brasses dans une espace de 30 milles. Ce résultat semble extraordinaire à une si courte distance de terre; mais le sondage suivant révéla une profondeur plus surprenante encore, l'appareil ayant été englouti à 4,643 brasses sans toucher le fond.

Sur ces entrefaites le fil de fer cassa et nous en perdîmes environ 5 milles. Cette rupture doit être attribuée à l'action des courants sous-marins, car nous avons depuis fait de fréquents sondages à plus de 4,000 brasses de profondeur, et l'accident ne s'est pas renouvelé. J'en conclus que si un fil de fer fin pourvu d'un plomb de sonde relativement lourd était affecté de cette manière par le courant japonais, son effet serait incalculable sur une section de câble télégraphique de 6 à 7 milles de long, et en rendrait l'immersion très difficile, sinon impossible.

Je résolus en conséquence de retourner au rivage en suivant les bords du courant et de recommencer les sondages dans un autre grand cercle, au large de Point Komoto, par 40 degrés de latitude nord. J'augmentai aussi le poids du plomb de sondage, afin d'opposer plus de résistance au courant. La ligne parallèle à l'île de Yesso, du moment où elle atteint le bord du courant japonais, offre une augmentation rapide de profondeur. Au point de sondage n. 24, la profondeur est de 3,493 brasses. A 40 et 80 milles plus loin, elle est de 3,587 à 3,507 brasses. Plus loin, dans le lit de l'océan, on trouve la profondeur extraordinaire de 4,340 brasses......

Si le temps le permet, je reprendrai les sondages le 29 courant (juin).

—On lit dans le *Journal des Eaux-Bonnes*:

Notre guide Orteig partira vendredi prochain 14, pour Arcachon, où il ira tenir le dimanche 16, un pari de 10.000 fr. engagé entre deux Bordelais. Il a pour concurrent un étudiant en médecine qui est arrivé premier, l'autre jour, aux arènes de Bordeaux.

Cette nouvelle lutte ne devait avoir lieu qu'au mois d'octobre, mais Orteig doit à cette époque faire une course de trois mois dans le nord de l'Europe, en rivalité avec le comte de David, un noble Hollandais qui, dernièrement, est allé d'Amsterdam à Paris, à pied dans l'espace de quelques jours. On a donc décidé que la revanche avec l'étudiant serait fixée au dimanche 16 août, et serait donnée dans les pignadas d'Arcachon sous les yeux de la colonie étrangère qui y est réunie en ce moment.

Le programme consiste à sauter cent fois de suite une barrière de 1 mètre 10 de hauteur et à porter 50 œufs d'un côté à l'autre de la barrière. Après cela il faut, tout en portant un poids de 50 kilogrammes, ramasser et porter dans un panier fixe posé à terre, 40 œufs placés à 1 mètre de distance l'un de l'autre; et enfin, pour terminer, il faut faire une dernière course de 8 kilomètres, à laquelle prendront part des coureurs frais.

—Pour terminer, un mot charmant de la correspondance parisienne du *Journal de Lyon*:

Au moment de clore cette lettre, je reçois communication d'un télégramme que le candidat bonapartiste du Calvados, M. Le Provost de Launay, a expédié à un rédacteur de journal bonapartiste de Paris qui lui avait fait des offres de service:

"Pas de service extraordinaire de journaux bonapartistes. Inutile. Journaux radicaux suffisent."

—Il paraîtrait que le maréchal Bazaine rédigeait à l'île Sainte-Marguerite un journal de sa captivité. Il le coupait par feuilletons, et ce n'est pas sans raison qu'il a écrit au bas du dernier: *la fuite au prochain numéro!*

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Petites fraudes dans l'enregistrement.

Des *erreurs* intentionnelles sont commises journellement, nous assure-t-on, dans le troisième et le neuvième ward par les bureaux d'enregistrement.

Dans le troisième ward des certificats d'enregistrement du neuvième ward sont distribués aux citoyens blancs conservateurs, et vice versa dans le neuvième ward. Nous appelons sérieusement l'attention des votants sur ce fait.

C'est une des mille petites fraudes que les radicaux ont dans leur sac.

Est-il nécessaire d'ajouter que les honnêtes enregistreurs ne se *trompent* jamais quand ils ont affaire à un nègre.

Dans le dixième ward, la conduite des enregistreurs a été telle, que le capitaine Flood, inspecteur nommé par les Etats-Unis, a cru devoir faire fermer momentanément le bureau.

Sept citoyens du troisième ward, MM. J. R. S. Selleck, Thos. Byrne, Thos. Reynolds, Jos. A. Gauche, Mike Lyons, Wm. Coudou et James Lyons, ont été trouver hier matin un nommé Charles Montaldo pour savoir de lui de quel droit il s'avisait d'interroger tous les électeurs blancs qui venaient se faire enregistrer.

Le sieur Montaldo a déclaré qu'il avait une commission du juge Woods.

Le comité voulant s'assurer de la chose, s'est rendu à la Cour de Circuit des Etats-Unis, où on lui a dit, qu'en effet, la commission de Montaldo avait été signée par Woods, mais comme simple individu et pas comme juge.

On apprend tous les jours du nouveau; nous ignorions jusqu'alors que cela pût se faire.

Les radicaux vont bien!

Le prisonnier Newton.

Nous recevons du colonel Gérard la lettre suivante, de laquelle il ressort indubitablement que l'homme accusé de l'assassinat de Bourdonnay est bien incarcéré à la prison de paroisse. L'enquête du coroner doit avoir lieu samedi et nous pensons que les témoignages ne laisseront planer aucun doute sur la manière dont a été accompli l'horrible assassinat de mardi soir.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*:

Chers messieurs,

Plusieurs rumeurs ont circulé et circulent encore sur la mise en liberté de monsieur Newton, accusé de l'assassinat de monsieur Bourdonnay.

Ayant pris l'initiative de convoquer la population française pour aviser aux mesures à prendre dans cette affaire, j'ai considéré comme un devoir d'aller aux informations pour savoir ce qu'il y avait de plus ou moins fondé dans ces rumeurs.

Le juge Staës a mis obligeamment à ma disposition l'affidavit fait par l'officier de police Devereaux qui a opéré l'arrestation; de plus il m'a fait voir le reçu du gardien de la prison de paroisse.

La rumeur relative à la sortie de M. Newton a pris probablement naissance par le fait qu'il avait été transporté en cab de la station de police centrale à la Cour du juge Staës.

Le juge Staës m'ayant offert d'aller jusqu'à la prison de paroisse m'assurer de la présence du prisonnier, j'ai cru devoir accepter son offre; j'ai pu m'assurer qu'il était sous les verrous, et je tiens des officiers de cette prison que le prisonnier n'a pas été hors de la prison un seul instant depuis son incarcération.

Agréez, je vous prie, messieurs les Editeurs, mes salutations bien respectueuses.

A. GÉRARD.

Manœuvres radicales.

Pendant que Kellogg recrute des soldats pour faire la guerre aux ligueurs blancs, le *Boss* Packard de la douane, son fidèle ami, recrute des votants.

Hier matin, 150 hommes, à peu près, ont été engagés par les officiers de la douane à un salaire variant de $65 à $125 par mois.

Et dire que c'est sur les honnêtes contribuables de notre pauvre Etat que le poids de toutes ses dépenses ultra-radicales va tomber finalement!

Club démocratique-conservateur du 7ème ward.

Les membres du club démocratique-conservateur du 7me ward se sont réunis, avant hier soir en grand nombre à leur quartier général. Des résolutions ont été adoptées à l'unanimité pour ratifier la plateforme de la convention de Baton Rouge et pour endosser les candidats nommés par elle.

Une communication de M. Geo. Burckhardt, président du club allemand du 7e ward, a été reçue, demandant à se former comme club auxiliaire du 7e ward.

La requête a été accordée et M. Buckhardt a été nommé vice-président du club central.

M. J. A. Lewis a été désigné consulte pour faire partie du comité central de l'Etat, mais, il a décliné en faveur de M. N. H. Rightor, qu'il a recommandé chaleureusement et qui a été nommé à l'unanimité.

Le club s'est ajourné alors, pour se réunir chaque mercredi à la salle Jacob.

Ligue Blanche du 5me Ward.

Il y a eu, hier soir, une réunion des membres de cette ligue aux Nos 33 et 35 rue des Remparts, sous la présidence du Dr. H. Bayon.

Le docteur Bayon et M. Rivet, tous les deux représentants de la Ligue Blanche du 5me ward au conseil suprême de la Ligue Blanche du Crescent City, ont donné leur démission, et MM. Gustave Legardeur et Charles Roman ont été élus à l'unanimité pour les remplacer.

Sur motion de M. Bonnafon, un comité de quinze a été nommé pour s'occuper du cas des étrangers naturalisés que les inspecteurs de M. Kellogg dans le cinquième ward refusent d'enregistrer sous un prétexte ou sous un autre.

La ruche du 6me ward.

Les membres de cette ruche, au nombre de cent, sont sortis en procession hier soir et ont défilé dans les rues principales de la ville.

En passant devant les bureaux de l'*Abeille*, ils se sont arrêtés pour nous donner une gracieuse sérénade pour laquelle nous leur présentons nos sincères remerciements.

Exploits nautiques.

Nous apprenons que cette après-midi, entre trois et quatre heures, les deux fameux nageurs, John Clark, et L. F. Gerry, rivaliseront d'audace, de vigueur et d'adresse pour mériter le titre de champion en natation.

Ils ont choisi le lac Pontchartrain, au bout du quai de Milneburg, comme théâtre de leurs exploits, et comme tous les deux sont exercés et fort habiles, la victoire restera longtemps indécise. Cette séduisante annonce attirera sans doute une foule considérable à Milneburg et il faut espérer que la compagnie du chemin de fer Ponchartrain s'efforcera de donner toute facilité de transport aux curieux.

Incendie.

Vers onze heures, mercredi soir, le feu s'est déclaré dans la maison en bois, sise au coin des rues Royale et Delery, appartenant à John Fust et occupée par lui.

L'alarme a été donnée promptement, mais avant que les pompes eussent pu se rendre sur les lieux, le feu avait déjà consumé la bâtisse au trois quarts.

Elle est assurée pour $1,000 dans la compagnie des marchands, et on éva ne les pertes à $2,500.

New Histrionics.

Les *New Histrionics*, un autre club d'amateurs qui s'est formé à la Nouvelle-Orléans, donneront leur première représentation dramatique, jeudi soir, 10 septembre, au théâtre St-Charles. Nous avons reçu des billets d'invitation et nous prions les *New Histrionics* d'accepter nos remerciements.

TEMPERATURE.—3 sept. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M..........	83	28
12 M..........	88	31
3 P. M..........	86	30
6 P. M..........	81	27

Dépenser peu
Et beaucoup gagner;
Voulez-vous mettre en pratique
Cette belle maxime?
Prenez à la loterie de la Louisiane.
Dépenser peu
Et beaucoup gagner:
Voulez-vous mettre en pratique
Cette belle maxime?
Prenez à la loterie de la Louisiane.

—Deux ou trois mots charmants, cela va sans dire, puisqu'ils sont de Cham:

BAINS MILITAIRES.

—Caporal, vous vous baignerez avec votre uniforme.
—Mais mon capitaine.....
—Pas d'observations. Vous avez des sardines, ça leur fera du bien.

Prudhomme jeune à Prudhomme père:
—Qu'est-ce que Pétrarque? Dis, père.
—Pétrarque, mon enfant, c'était un centenaire.

Et celui-ci. La scène se passe à la distribution des prix:
—Sapristi, c'est trop fort, je vous donne le prix de sagesse, et vous m'arrivez empestant le tabac!

—En police correctionnelle:
LE PRÉSIDENT.—Mais malheureux, voilà la vingtième fois que vous vous faites condamner pour ivrognerie.
L'ACCUSÉ.—Si je pouvais prendre un abonnement, mon juge, l'amende me reviendrait moins cher.

DISTINCTION ACCORDÉE A UN LOUISIANAIS.—C'est avec plaisir que nous enregistrons la nouvelle suivante:

M. Henri Vignaud, rédacteur du *Mémorial Diplomatique*, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, sur la proposition de M. le duc Decazes, pour la part qu'il a prise aux travaux qui ont abouti au traité postal franco-américain.

M. Henri Vignaud est un louisianais qui s'est fait une position honorable dans la presse parisienne par son talent et son zèle consciencieux, et il a laissé ici les souvenirs les plus sympathiques.

QUELLE EST LA VALEUR DU FRANC?—On lit dans le *Courrier* de San Francisco:

MM. Pascal, Dubédat & Cie ont commencé devant la Cour de circuit des Etats-Unis une action contre M. Thomas B. Shannon, collecteur des douanes pour le port de San Francisco, afin de recouvrer une somme de $360 que les plaignants auraient payés en sus des droits légaux.

Le 23 février dernier, MM. Pascal, Dubédat & Cie reçurent par le bâtiment français *Cérès* de Bordeaux trois cent caisses de vermouth, marquées P. D. & Cie., dont la valeur était de 4731 fr. 65 c. La valeur légale en monnaie des Etats-Unis était de $878 23, le franc étant estimé à 18 cents 6 10, et le droit à percevoir était de $637 20; le collecteur a fixé la valeur du franc à 19 cents 3 10, de telle sorte que le montant de la facture se trouvait élevé à $911 15 et le droit à $997 20.

MM. Pascal, Dubédat & Cie ont appelé de cette décision au secrétaire du trésor qui l'a approuvée. Pour avoir leurs marchandises, ils ont alors payé le droit réclamé, mais, dans les dix jours, ils ont fait enregistrer leur protestation. Le collecteur avait promis de leur payer la différence, mais, depuis, il a refusé comme il refuse encore de remplir sa promesse. C'est pourquoi les plaignants réclament, par voie de justice, le paiement de $360 et des frais de poursuites.

Cette affaire est très intéressante pour les négociants, car elle établira judiciairement la valeur du franc.

Les meubles, Victoria de chambre à coucher, le meilleur marché, $60 seulement au complet, se vendent chez Jos. B. Hubbard, 129 Remparts.

LA CIRCULAIRE DE L'ALLEMAGNE.—Londres, 17 août.—Le *Times* publie une analyse de la circulaire adressée par l'Allemagne à ses représentants à l'étranger.

Cette circulaire expose que l'intention de l'Allemagne n'a jamais été d'aller au delà d'une intervention morale manifestée par la reconnaissance du gouvernement espagnol. Les troubles qui ont eu lieu en Espagne ont obligé l'Europe à prendre une attitude expectante.

Jusqu'ici, l'Allemagne n'a pas dévié de cette attitude, mais maintenant la situation est changée.

D'un côté, la barbarie des carlistes compromettrait les principes monarchiques conservateurs, dont ils s'arrogent la représentation; d'un autre côté la défaite de la Commune de Carthagène et l'amélioration de la discipline dans l'armée, démontrent la consolidation du gouvernement.

L'inutilité des efforts que font les carlistes est prouvée par le fait qu'ils ont été impuissants à remporter un succès décisif, alors que le gouvernement avait à combattre d'autres révoltes organisées.

L'Europe ne peut attendre la pacification de l'Espagne que de la consolidation du gouvernement de Madrid. La reconnaissance des grandes puissances lui facilitera sa tâche. C'est le seul moyen d'intervenir moralement pour contribuer à faire cesser un état de choses dont la prolongation compromettrait la tranquillité générale.

Bruxelles, 17 août.

Voici, d'après une lettre de Berlin, l'analyse de la dépêche-circulaire du gouvernement allemand sur la reconnaissance du gouvernement espagnol.

La circulaire commence par dire que cette reconnaissance est réclamée par les intérêts de l'humanité et de la paix, la guerre carliste pouvant provoquer des conflits plus étendus.

La dépêche invoque ensuite l'intérêt du principe monarchique même au nom duquel les cruautés des carlistes sont commises. Quant à une intervention dans les affaires d'Espagne, l'Allemagne en repousse énergiquement l'idée; l'effet moral de la reconnaissance sera suffisant.

Le meurtre du capitaine Schmidt est mentionné dans la dépêche; mais il est déclaré que l'Allemagne aurait été amenée, mais sans cet événement, à reconnaître le gouvernement du maréchal Serrano.

Quant à la forme de la reconnaissance, elle serait la même que celle qui a été employée à l'égard du gouvernement de M. Thiers, en 1871, c'est-à-dire que le maréchal Serrano sera reconnu comme exerçant de fait le pouvoir, sans parler de l'étendue du territoire sur laquelle il l'exerce.

UNE AUTRE VERSION DE L'EVASION DE BAZAINE.—Nous trouvons dans l'*Union républicaine du Midi*, une version toute nouvelle, qui semblerait être le sommaire des révélations constatées par l'enquête du général Lewal.

Voici le texte de cette version, que nous reproduisons sous toutes réserves.

Dimanche 9 août, vers les trois heures de l'après midi, un petit navire à vapeur italien, le *Barone Ricasoli*, vint mouiller dans la rade du golfe Juan. Le temps était beau et cette arrivée surprit les quelques spectateurs épars sur la plage.

Dans la matinée le mistral avait légèrement soufflé; mais à cette heure la mer était calme et rien ne semblait légitimer la manœuvre du navire italien.

Vers quatre heures, le capitaine vint à terre faire signer sa patente. Il dit au douanier qu'il devait embarquer deux des domestiques du comte de....., qui a une propriété au cap Croizette, et qu'il irait les chercher dans la soirée.

En effet, à la tombée de la nuit, entre sept heures et demie et huit heures, le navire leva l'ancre, fila sur le cap Croizette, passa devant l'île Sainte-Marguerite et en fit le tour.

Peu d'instants après, vers neuf heures, M. Bazaine, accompagné de son sergent de garde, franchit la première porte du fort. Il était en veste blanche, et paraissait faire une promenade. Le factionnaire le laissa passer sans encombre.

Toujours accompagné de son sergent de garde, le prisonnier descend dans les fossés, fait le tour du fort et arrive à la porte qui donne sur le petit bosquet de l'île Sainte-Marguerite, vis-à-vis l'allée du Grand-Jardin. Le factionnaire qui se tenait à cette porte laissa encore passer nos deux promeneurs. Ceux-ci, sans trop se presser, certains qu'ils étaient de ne pas être inquiétés, prirent par l'allée du Grand Jardin, et, à son extrémité, ils trouvèrent un canot où les attendaient Mme Bazaine et un ami. Le vapeur italien était à peine à 70 mètres du rivage. En quelques minutes, le fugitif était à bord.

Mme Bazaine et l'ami qui l'accompagnait s'étaient embarqués vers les cinq heures du soir, dans un petit youyou que le patron d'une buvette leur avait loué; c'est sans doute sur cette barque que Bazaine prit place pour aborder au navire italien. Vers les trois heures du matin, cette barque fut rencontrée par un pêcheur qui la héla, et la trouvant abandonnée, la remorqua au golfe Juan où elle est encore.

Pendant ce temps, tout le monde était tranquille à l'île Sainte-Marguerite, et le colonel Villette partait à six heures du matin en recommandant de ne pas réveiller le maréchal, fatigué par une nuit d'insomnie.

L'Indépendance belge publie la dépêche suivante:

Milan, samedi, 15 août.

La *Perseveranza* rapporte que Bazaine a adressé au prince Humbert une lettre dans laquelle il s'excuse de ne pas s'être présenté à son passage à Milan pour offrir ses hommages au prince royal, en disant qu'après avoir retrouvé sa liberté il avait désiré avant tout revoir ses enfants.

—A propos de certains correspondants allemands, le *Figaro* cite un mot bien spirituel de M. le duc Decazes:

On lui dénonçait tout récemment, en lui demandant même un arrêté d'expulsion contre l'auteur, les violences sans nom de la *Gazette d'Augsbourg*, écrites,—tout Paris le sait,—par un sieur H....., très connu au boulevard pour sa gibbosité, sa haine pour la France, qui le fit expulser trois ou quatre fois sous l'empire, et ses opinions radicales.

—Laissez, fit M. le ministre des affaires étrangères à son interlocuteur. Je connais l'homme et je le paierais volontiers pour qu'il allât encore plus loin.

Et comme l'interlocuteur témoignait quelque surprise:

—Hé! oui, reprit M. Decazes. Quand l'ambassadeur d'Allemagne vient me signaler le langage de certains journaux français contre son gouvernement, ne faut-il pas que je puisse lui montrer comment les journaux allemands arrangent le nôtre. (*Historique*)

—Nous apprenons qu'une cinquantaine d'hommes mariés, riches et viveurs, appartenant tous au monde de la haute gomme, viennent de fonder une société d'intempérance, sous le titre bizarre de lèse-monogamie:

"*La société! Aie donc toits, le ciel t'aidera!*"

Méfiez-vous, mesdames les légitimes!

—Il y a quatre ou cinq jours, nous rencontrions à la gare le jeune de X....., un gommeux à la mode, qui est au mieux avec une foule de petites actrices et demi-mondaines.

—Vous partez! lui demandâmes-nous.

—C'est le moment ou jamais, nous répondit-il. Demain, la sainte Marie. Si je reste, j'ai soixante-quinze fêtes à souhaiter!

Nous appelons l'attention du commerce et des capitalistes sur une vente qui doit avoir lieu le 8 courant par le ministère du shérif [illegible] District de cette ville [illegible] sur une façade de [illegible] pieds sur la rue St-Pierre [illegible] Claiborne et Robertson. [illegible] Voir le [illegible] des Marchands.

Meubles de salle à manger, sideboard avec dessus en marbre,—pour $37 seulement, chez Jos. B. Hubbard, 129 Remparts.

L'estomac comme un vengeur.—Pour toute violation des lois de la santé que nous commettons l'estomac inflige une punition. Des maux de tête, des maladies bilieuses, des attaques nerveuses, des constipations, des aigreurs, des nausées, débilité et dépression morale, nous éprouvons tout cela et bien autres choses quand nous avons traité l'estomac d'une façon désagréable. Pour ramener cet organe à son état normal, pour l'apaiser, le régler et lui rendre la vigueur, il n'y a rien dans le monde d'aussi efficace que les "Stomach Bitters" de Hostetter. [illegible] ce tonique végétal, le jus [illegible] salutaire résolutif et [illegible] L'effet est le même dans les sécrétions biliaires et sur tous les fluides du corps, et le résultat final est la disparition de tous les symptômes désagréables occasionnés par l'action rebelle de l'organe digestif.

Décédé hier soir à 9 heures, à l'âge de vingt-trois ans, ALEXANDRE FAONBERGER, né à Hirsingen, Haut Rhin, Alsace. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui vendredi, à quatre heures précises. Le convoi funèbre partira de la résidence de son ami et compatriote Paul Sever, No. 244 rue de Chartres, entre St-Philippe et Ursulines.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe de requiem sera chantée, samedi 5 du courant à 10 heures du matin, à l'église Ste-Marie, Carrollton, pour le repos de l'âme de défunt FRANÇOIS COURET. Recommandé par la famille Barrère. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe basse sera célébrée demain samedi, 5 courant, à sept heures du matin, à l'église St-Augustin, pour le repos de l'âme de dame Vve LOUIS GASCHET DE L'ISLE. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa fille Mme Vve Chopard sont respectueusement invités à y assister.

ENTREPOT DE TAPIS.
17..........Rue de Chartres..........17
A. BROUSSEAU,
Importateur et Marchand en gros et en détail.
TAPIS—tels que, anglais et américains.
TOILES CIRÉES, pour planchers et tables.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES, Corniches, ouvrages de tapisserie et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et de Nottingham.
BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, de CRIN, guimpe, peluche, &c, &c.
Sbscot—MF DAV

Ligue Blanche du Quatrième Ward. Attention!—Les officiers et les membres de cette ligue sont priés d'assister à une assemblée régulière qui aura lieu CE SOIR, vendredi, 4 septembre, à 7½ heures du soir, au Calliopean Hall, No. 31 de la rue Bienville. Affaire importante. Par ordre de
O. DUPEIRE, président.
W. G. Boisar, Secrétaire correspondant.
4sept—1t

Ralliez-vous! Ralliez-vous! Ligue Blanche Italienne.— Il y aura une assemblée LUNDI SOIR prochain, au coin... à l'effet d'organiser le club Italien de la Ligue Blanche. Notice sera donnée à temps du lieu de la réunion.
Tous les Italiens, naturalisés américains, qui sont opposés à l'usurpation de Kellogg, sont cordialement invités à se rallier à la LIGUE BLANCHE, à la Bannière de la Liberté.
4 sept—1t

Aux résidents français.
Les Français de la Nouvelle-Orléans sont invités à se réunir au club des Elites, 40 rue St-Louis, à l'effet de nommer un comité chargé de faire les démarches légales pour obtenir la punition du ou des coupables dans l'assassinat de Bourdonnay.
La réunion aura lieu samedi prochain à 7½ heures du soir, au local du club des Elites, 40 rue St-Louis, entre Chartres et Passage de la Bourse.
A. GERARD,
3sept—2t Chairman.

Bourse de l'Hotel St-Charles.
Au rez-de-chaussée de l'Hotel St-Charles.
LE propriétaire de cet établissement favori annonce à ses amis et au public que sa buvette sera rouverte
Samedi matin, 5 septembre.
Il l'a fait complètement réparer et y a introduit beaucoup d'améliorations.
Il espère recevoir un patronage aussi généreux que celui dont il a été honoré jusqu'à ce jour.
CHAS. LACOUME, Propriétaire.
B. W. ARBO, Directeur. 4 sept—

BERCIER & DE SMET,
No 5 rue Tchoupitoulas,
Vins, Eaux-de-Vie, Bières, &c.
100 barriques Vin-Souffron O. S.
500 caisses vin St-Macaire, Bienville &c.
100 futailles eaux-de-vie de Cognac, de Jules Robin & Co., A. Seignette & Co
100 caisses Fruits à l'eau de vie—Prunes, Abricots et assortis.
100 caisses Vermouth de Turin.
28 caisses Bourgogne et Bordeaux vieux.
50 futailles Bière-Younger & Deetjen.
50 barils Vinaigre de Bordeaux.
100 caisses Sardines à l'huile, petits poissons.
100 caisses Verres à vitres, grandeurs assorties.
200 caisses Chandelles "Star", 4, 5, 6.
—A ARRIVER—
Vins Castelmoron, Castelfreno, Souffron, vin Porto, Huile d'Olive, Vermouth, Vinaigre, vin Sherry, Moutarde, Petits Pois, Sardines assorties, Allumettes, Bougies, &c., &c.
à vendre par BERCIER & DE SMET,
4sept—2f No 5 rue Tchoupitoulas.

La Compagnie de Meubles de
Mitchell & Rommelsberg.
Au No 103 de la rue du Camp, coin Poydras.
Etant décidé à écouler tout notre immense stock de meubles aussi tôt que possible, et à nous retirer de ce genre de commerce à la Nouvelle-Orléans, nous invitons cordialement nos amis, les marchands et toutes les personnes qui ont besoin de meubles, de venir examiner, avant de faire leurs achats ailleurs, le plus beau et le plus complet assortiment qui ait jamais été offert à la Nlle Orléans.
Nous sommes persuadés de pouvoir offrir, sous le rapport du prix et de la qualité, des avantages qu'on n'obtiendrait ni ici ni ailleurs.
GEORGE MITCHELL,
4sept—3f Agent.

Nourrice.
UNE française ayant un enfant de huit mois désire entrer comme nourrice dans une famille en ville ou à la campagne. S'adresser par lettre à "Nourrice", bureau de l'Abeille.
4 septembre.

Avis.
LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'il ouvrira un SALON d'HUITRES, le 5 du courant, au rez-de-chaussée de l'Hotel St-Charles; les amateurs y trouveront constamment les meilleures huîtres du marché.
O. W. BOURGER,
4 sept.—2f. Salon d'huîtres Gem.

Trouvée
UNE clé de passe-partout ou de coffre-fort. S'adresser au bureau de l'Abeille.
3sept—3f

AVIS.
LE SOUSSIGNÉ ayant été nommé à l'agence laissée vacante par la mort d'Alphonse Laine, il continuera le commerce de charbon au même endroit que son prédécesseur.
HY. J. MONTAGNET, Agent.
2sept—3f

Hôtels, Restaurants, &c.
HOTEL DE L'EUROPE,
A Biloxi.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera, à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle-Orléans.
8mai—6m

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15.....RUE ROYALE.....1
Entre les rues Canal et Douane
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute [illegible], tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.
Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.
Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
25 déc—1an

Pension Privée d'Orléans.
C'EST l'ancien "HOTEL DES PLANTEURS" tenu maintenant par F. LASSERRE, sous le titre ci-dessus, au No 181 de la rue de Chartres.—Pension à $6 par semaine; chambres, pension gratuites pour les pensionnaires—Lits à la nuit, de 50 c. à $1—Bain à la glace à discrétion—Les repas de 6 à 9 h. et de 4 à 6 h. ... [illegible] SOIRÉES MUSICALES trois fois par semaine [illegible] bon service et bonne société. BAIN GRATUIT.
21er sept—6m Ma. J. S.

MORRISON & WOODWARD
Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.
SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles; de l'Amer Condurango pour le foie; du Tonique à la Salsepareille, du Baume Plant, &c.; agents pour la vente du Silver Marine [illegible] du Dr. L. A. Babcock.—Bureau et dépôt, No 2 de la rue des Magasins, coin Canal.

INSTITUTIONS.

Collége Commercial de
ST-STANISLAS.
Baie St-Louis, Mississippi.
LA Vingtième session de cette Institution commencera le 14 septembre. Quelques jours auparavant un membre du Collége sera à l'Académie de St. Alphonse, coin des rues Chartres et Quartier; les parents qui ont intention d'envoyer leurs enfants devraient se faire un devoir de les accompagner le jour du départ, le 14.
Pour informations, s'adresser
1er sept—1m. au Frère GABRIEL.

INSTITUTION D'AQUIN.
Au No 239 du chemin du Bayou, près Claiborne.
Mlle M. FITZGERALD, Principale.
Cette institution commencera sa trente-neuvième session lundi, MARDI, 1er septembre 1874.
Les familles sont priées d'y envoyer leurs enfants sans retard afin qu'ils puissent profiter de tous les avantages du cours.
Pour les conditions et autres informations, s'adresser à l'institution. 1aout—1m

Institution Commerciale et Classique,
Pour les jeunes gens âgés de plus de dix ans.
R. M. LUSHER, Principal.
LA sixième session commence le LUNDI, 7 septembre 1874, No. 257 de la rue St-Charles, [illegible]. Pour les conditions, s'adresser au Principal, à l'institution, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
28 août—1m—L. L. M.

INSTITUTION DUREL,
91..........rue Bourgogne..........91
RÉ-OUVERTURE DES CLASSES, MARDI 1er SEPTEMBRE.
27 août—1m.

Institut St. Charles.
PENSIONNAT DE DEMOISELLES,
Dirigé par Mme Elise Lefranc.
164 et 166.....Rue Bourbon.....164 et 166
La réouverture des classes de cette institution aura lieu MARDI PROCHAIN, 1er septembre.
Pour prospectus ou renseignements, s'adresser à la Directrice. 19août—3f

JEFFERSON ACADEMY
Au No. 43 de la rue Bourbon,
Entre les rues Bienville et Douane,
—Dirigé par—
G. J. LORD.
La session de 1874-75 de cette institution commencera le MARDI, 1er septembre. Les élèves devront se rendre au classes ce jour là.
Pour les prospectus, etc., s'adresser à l'institution. 30août—3m

INSTITUT ST-LOUIS
Pour les Demoiselles,
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DUBON.
No 279, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
La réouverture des classes aura lieu MARDI, 1er septembre 1874. La discipline, [illegible] l'excellence des élèves. 30août—1m

Cartes à jouer.
UN grand stock composé de
STEAM BOATS,
PENNY LIMBS,
GENL JACKSON,
GRAND MOGUL,
Variétés de modèles.
Également—HARTS,
ROUND CORNERS,
CARTES DE CLUBS.
Aux prix de fabrique.
SEYMOUR & STEVENS,
Aux Nos 36 et 38 de la rue de la Douane.
1sept—1t

CHARBON, CHARBON.
W. G. COYLE & CO.,
Marchands en gros et en détail de
Charbons, Pittsburg, Anthracite et Cannel.
Bureau, No. 130 de la rue Gravier.
Dépôts: Coin Julia et Water. / Coin Aunst et Lavoye.
1er sept—1an

MUSIQUES ET INSTRUMENTS
Messieurs F. Charpaux & Cie.,
9.......RUE ROYALE.......9
ONT l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans qu'à l'ouverture de la saison d'automne, leur stock de musique en feuille et de tous autres instruments, sera considérablement augmenté d'objets importés et américains, et qu'ils seront à même de remplir aux prix les plus modérés, toutes les commandes que les amateurs et les artistes voudront bien leur faire, pour quoi que ce soit que ce soit concernant la branche de la musique.

Changement de Domicile.
L'ANCIENNE maison A. Péres a transféré son magasin de PIANOS du No 9, rue Royale, aux Nos 250 et 252, de la même rue. Mme Péres profite de cette occasion pour annoncer qu'elle a toujours en magasin à vendre des PIANOS Pleyel, Thibout et Weber et des HARMONIUMS de Debain, de Paris. Elle loue aussi des pianos de seconde main et fait exécuter les réparations aux prix les plus modérés.
21 juillet—3m.MaJ.D.

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président,
11 juin—1an L. BRETON.

Le prix ($10.) DIX DOLLARS par ton, pour de la bonne graine de coton, livrée sur la Levée de cette ville, prix fixé le 15 Novembre dernier, sera continué à être payé par nous, et ce, jusqu'à nouvel avis contraire, pendant l'année commerciale suivante, commençant le 1er Septembre 1874.
UNION OIL COMPANY,
BIENVILLE OIL WORKS CO.,
LOUISIANA OIL COMPANY,
A. A. MAGINNIS' SONS.
21 août—1m. PP.

MAGASIN DE CHAUSSURES,
Coin Bourbon et Douane.
F. BANGRINI, Propriétaire.
Fabrique à son établissement des chaussures pour dames, hommes et enfants, à des prix très modérés. Il offre aussi à sa clientèle et au public en général, un grand assortiment de chaussures, faites sur commande, au plus bas prix du marché.
Il se charge également des commandes pour des chaussures sur mesure.

M. CHS. GAULON,
COAL. COAL.
Marchand de charbon de Pittsburg de première qualité, ayant son dépôt encoignure Levée et Piété, invite les personnes qui veulent faire leurs provisions, à laisser leurs ordres au No. 186 de la rue Bourgogne, ou au No. 9 du Passage de la Bourse.
Charbon livré dans tous les quartiers de la ville.
10août—1m. DMS

A vendre ou à louer.
UNE ferme située sur le chemin de la Métairie, un peu au-dessus de Carrollton.
S'adresser à
L. BRETON,
No. [illegible], rue Dauphine, 3ème District.
27 août—1m—MJD.

Aux Familles.
Exercices Gymnastiques.—La session, pour les jeunes garçons, au gymnase de H. HAMMERSLEY, No. [illegible] de la rue St-Charles, commencera le 1er septembre. Les familles qui désirent que leurs enfants prennent de ces exercices si utiles sont invitées à s'adresser au gymnase les lundi, mardi, mercredi et vendredi, à 4½ heures de l'après-midi. Le prix est d'une piastre par mois, payable d'avance.
HARRY HAMMERSLEY,
Maître d'armes et gymnaste.

A vendre ou à Louer.
Présentement.
UNE petite maison sise rue des Remparts No. 3 2, très convenable pour une famille. S'adresser 30 rue des Ursulines au premier.
1 Sept—1 m.
A louer pour le 1er Octobre—La jolie maison, haute avec verandah, No. 222 rue des Remparts, près la Loge la Parfaite Union. S'adresser au bureau de l'Abeille.

A. Billet & Co.,
FONT savoir au public qu'ils ACHETENT à MEUBLES neufs et de seconde main. Les personnes qui désirent vendre leurs meubles trouveront plus d'avantage à s'adresser à leur magasin, au No. 3 rue St-Louis, que de les vendre à l'encan. M. Miramon se charge également des déménagements ainsi que de la réparation et de l'emballage des meubles. Maison à Panerie [illegible]

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne.
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. BENNER, caissier.
LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que sur commande en Paiement leur ordre. Les [illegible]
[illegible]
Tous les dépôts sont payables sur demande.

Demoiselle lingère.
UNE professeur offre de donner des leçons de dessin linéaire soit dans une école soit dans les familles. Aux conditions modérées. S'adresser par lettre à "professeur de dessin" au bureau de l'Abeille.

AUX FAMILLES.
LES soussignés annoncent respectueusement à l'attention du public le fait qu'ils ont l'honneur d'ouvrir, le 1er septembre 1874, une ÉCOLE SUPÉRIEURE, ils maintiennent à leur ÉCOLE DE GARÇONS; ils mettent ainsi les élèves à même d'achever leurs études dans une institution locale, à des conditions fort modérées.
La direction des classes de l'école supérieure sera confiée au professeur G. GESSNER. Le professeur F. FRIES se chargera du département des affaires.
CONDITIONS: Ecole Supérieure, $5 par mois. Ecole des garçons, de $2.50 à $3 par mois, payable d'avance.
Il y aura, outre les études ordinaires, des classes de latin et de grec que formera le professeur GESSNER.
Les demandes d'admission à l'une ou l'autre de ces institutions doivent être adressées à l'école située au No. 293 de la rue Bourgogne, entre les rues Conti et St-Louis.
La classe préparatoire des petits enfants et l'école des demoiselles seront, à la fin de ce mois, au No 32 de la rue des Remparts, entre Bienville, où les demandes d'admission seront reçues dès aujourd'hui. Le prix est de $2 à $3, par mois.
LES DIRECTEURS DES ECOLES ALLEMANDES-AMERICAINES.
Aux Nouvelle Orléans, 27 août 1874. 28août—1m

Assessments de Ville.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
DÉPARTEMENT DES ASSESSEMENTS,
Hôtel de Ville, Salle 13,
Nlle-Orléans, Lne, 14 août 1874.
Conformément à l'article sept de l'Ordonnance de la ville No. 71, série d'administration, avis est donné que l'assessment sur les immeubles et les meubles, dans les limites de la ville, pour l'année 1875 est achevé; que les tableaux seront exposés, pour inspection et rectifications, aux bureaux du département des Assessments, salle 13 de l'Hôtel de Ville, tous les jours (les dimanches exceptés) de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, pendant les trente jours qui suivront la présente date. Toutes les plaintes relativement aux assessments seront prises en considération pendant les dits trente jours.
Avis est donné aux contribuables de s'occuper de leurs assessments en personne, car aucune des commis du département ne prendra en considération une demande quelconque de rectification d'assessment, à moins que la demande ne soit faite par le propriétaire en personne ou par agent légalement autorisé. Cet ordre sera strictement observé.
M. F. STURCKEN,
Administrateur.

Avis aux contribuables
Bureau du Board d'Assesseurs de l'Etat,
16 rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 1er Août 1874.
AVIS est donné aux contribuables de la ville de la Nlle-Orléans que les assessments de l'Etat pour l'année 1874 sont achevés et que les tableaux en seront exposés, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, jusqu'au 31 août 1874, afin que les erreurs puissent être rectifiées.
WILLIAM H. DECKER,
Président du Board d'Assesseurs d'Etat.
N. B.—Les contribuables sont priés d'apporter leurs reçus de l'année dernière ou une description de leur propriété, en quartier, district et îlet.
WILLIAM H. DECKER.

BARNETT & CAMMACK,
COURTIERS,
29.........RUE CARONDELET.........29
Achètent et vendent:
BONDS, ACTIONS, GAGES,
Valeurs de Ville et d'Etat.
Argent prêté sur garantie.
Taxes et Licences réglées promptement à un escompte libéral.
Négociations d'hypothèques.
22 juil—1an

Demande.
ON demande 100 dames pour vendre le patron, s'ajustant de lui-même, de CORNWELL, le système le plus récent et le plus simple qui ait jamais été inventé. Il suffit de le voir pour l'apprécier. Les profits sont de $5 à $10 par jour. Pour plus amples informations, s'adresser au dépôt de "GROVER SEWING MACHINE," No. 4 rue Bourgogne, coin Canal. Machines à coudre à $1 par semaine.

ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 66,
entre Bienville et Conti.
Succursale rue Royale, No 66, près Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.
C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés.
7 avril—1an.

PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.
Au No. 132 de la rue Royale entre les rues Pierre et Toulouse.
INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être déviées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en 1871 et la médaille en argent en 1873.
avril—1an

Nec Plus Ultra
—de—
J. BALLESTER,
au coin des rues Bienville et Chartres, au premier. (LE MEILLEUR STOCK DE CIGARES) à choisir au plus bas prix
Prompte exécution des ordres.

Frédéric Sahuqué,
Dentiste de la Faculté de Paris.
CONFECTIONNE des Dentiers en caoutchouc et autres; et fait toute espèce d'opération de son art, à des prix excessivement minimes.
S'adresser rue Amour No 44, entre Union et Française. 26 août—1mJDM

Il n'y a pas de vilaine femme avec de belles dents.

Dr EUGENE E. SOUCHON,
Encoignure Bienville et Royale.
A l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il a transporté son office et domicile, à l'encoignure Royale et Bienville, qu'a occupé pendant de longues années le Dr. Duperron. Fils de feu Dr E. Souchon dentiste, il espère que ceux qui ont connu et apprécié son père, voudront bien lui continuer la même bienveillance. Il se recommande, d'ailleurs, d'un diplôme qu'il possède depuis trois ans qu'il exerce.
8 juin—3 mois.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste
J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.
A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public qu'il a un nouveau procédé, pour poser les dents artificielles avec une succion nouvelle. Ce procédé empêche les ratteliers de vaciller dans la bouche en les retenant solidement au palais, et peut facilement être appliqué aux vieux ratteliers qui tombent dans la bouche et en peu les dents de vacillant.
Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitrous oxyde gas.
Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 11avril

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. Carrière & Co.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No. 42, rue Vieille-Levée.
RECOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto, Sherry, huiles d'olives.
Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

F. SUARES..........M. SUARES
La Flor de los Tabacos.
Dépôt de Cigares de
F. SUARES & Bro.
FABRICANTS DE CIGARES FINS,
26..........Rue Gravier..........26
Entre Magasins et Tchoupitoulas.
Prompte exécution des commandes.
1er juillet—6m

A la Renommée des Sirops.
73..........Dauphine..........73
NOUVELLE-ORLEANS.
Grande réduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.
GROSEILLE,
FRAMBOISE,
FRAISE,
LIMON,
ORGEAT,
VANILLE
ANANAS,
SALSEPAREILLE
VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.
10 mai, 6m—A J P S.

Louisiana Savings Bank
—AND—
Safe Deposit Company.
Au No. 31 de la rue du Camp.
CAPITAL..........$200,000
E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS—
ED. CONERY, FRED. WING,
J. R. KELLER, W. H. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.
Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent.
JOHN S. WALTON, Caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.
L. F. Generes, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.
Intérêts sur les dépôts.
L. F. GENERES, Président.
CHAS. KERSHAW, Trésorier.

L'HUILE
D'ASSURANCE.

L'HUILE D'ASSURANCE

Est une huile d'éclairage, parfaitement pure et dont l'usage n'offre absolument aucun danger; elle est distillée et raffinée expressément pour les lampes ordinaires dont se servent les familles.

Elle a les trois qualités essentielles: la sureté l'économie et le brillant.

Elle ne fait pas explosion et ne s'allume pas dans une lampe.

On peut l'employer, en toute sureté dans une lampe à huile kérosène ou de charbon, sans changer de bec.

Sa lumière est claire, douce et brillante, égale à celle du meilleur gaz de charbon; elle fait moins de fumée et a moins d'odeur que les huiles ordinaires.

Elle est fortement recommandée par les officiers des compagnies d'assurance, les chimistes et les bureaux de santé.

ELLE NE PRÉSENTE AUCUN DANGER, MEME ENTRE DES MAINS INHABILES. SI UNE LAMPE PLEINE DE CETTE HUILE EST RENVERSÉE OU TOMBE, LA LUMIÈRE EN EST ÉTEINTE IMMÉDIATEMENT, CAR L'HUILE EST D'UNE GRANDE DENSITÉ ET NON INFLAMMABLE.

La distillation et le raffinage sont confiés à des personnes expérimentées, en vue de l'obtention d'un résultat sérieusement uniforme et une protection sûre pour le consommateur.

Le propriétaire de l'HUILE D'ASSURANCE signale à l'attention de toutes les parties intéressées les extraits suivants des nombreux certificats qui lui ont été adressés au sujet de l'excellence de son huile.

Laboratoire du Bureau de Santé.
Etat de la Louisiane.
No 120 de la rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 24 juin 1874.

Je certifie avoir analysé l'HUILE D'ASSURANCE que vend M. Wm. E. JERVEY, contractant, au No 96 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

Je me suis assuré que la température à laquelle cette huile donne une vapeur inflammable est de près de 20° Fahrenheit au dessus de notre plus grande chaleur d'été et de 20 à 120° au-dessus du "jet" de la plupart des huiles et des fluides provenant du pétrole et qu'on emploie habituellement. Je me suis assuré en outre que l'huile brûle bien, dans une lampe ordinaire à mèche plate et qu'il n'y a pas de vacillation dans la mèche circulaire du bec d'Argand.

Son "jet" lui donne un grand avantage sous le rapport de la sûreté, et cet avantage, joint à ses autres propriétés, en fait une huile supérieure pour les maisons.

S. S. HERRICK, D. M.
Inspecteur du Premier District et chimiste du Bureau de Santé.

J'ai assisté à l'analyse de l'HUILE d'ASSURANCE par le Dr. HERRICK, et certifie que son rapport est exact.

Les huiles de cette qualité sont PARFAITEMENT SURES pour l'éclairage.

C. B. WHITE, D. M.,
président du Bureau de Santé.

Le Dr. I. L. CRAWCOUR, chimiste et médecin distingué, ancien professeur de chimie et professeur de médecine à l'École de Médecine de la Nouvelle-Orléans, donne le témoignage suivant:

"J'ai analysé avec soin l'Huile d'ASSURANCE qui se vend au No. 96 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans. Elle donne, dans une lampe ordinaire à huile kérosène, une lumière claire et blanche; elle est presque inodore, a une densité supérieure et un jet élevé. Elle est donc aussi sûre qu'une huile végétale ou animale quelconque. La flamme d'une chandelle ou d'une allumette s'y éteint. Elle n'est inflammable qu'à une température très élevée.

I. L. CRAWCOUR, D. M.

L'HUILE D'ASSURANCE se vend à un prix qui la met à la portée de toutes les classes de consommateurs. Le prix de détail a été fixé à

Cinquante Cents le Gallon.

On la livre après un jour d'avis, dans tous les quartiers de la ville, sans frais extra.

Elle ne se vend qu'à la Nouvelle-Orléans, aux Nos 96 et 97 de la rue Gravier.

Pour les plantations et les marchands de la campagne, on la met en cans, en caisses et en baril.

La maison expédie pour n'importe quel point, moyennant cinq piastres, une caisse contenant dix gallons.

Adresser les ordres à

Wm. E. JERVEY,
SURINTENDANT,
Nos 96 et 97 de la rue Gravier,
Nouvelle-Orléans.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 3 SEPT.—CLASSE No 200.

26	3	64	19	24	[illegible]	57	9	[illegible]	70	71	—	—	—

Les tirages ci-dessus, [illegible] journaux [illegible] de la Compagnie. [illegible] Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 3 sept. 1874.

[illegible]

Comité Central d'Exécution. En vertu de l'autorisation qui m'a été donnée en ma qualité de Président de la Convention qui a siégé dernièrement à [illegible], j'ai nommé les membres suivants du Comité Central pour l'Etat:

Alex. DeClouet, St Martin, Alfred Romain, St Jacques, F. S. Goode, [illegible], A. McLeonard, [illegible], J. R. Wilkinson, Plaquemines, Albert Voorhies, Orléans, Samuel Choppin, Orléans, W. S. Pike, Orléans, W. B. Schmidt, Orléans, J. D. Hill, Orléans, Arch. Mitchell, Orléans, [illegible] Johnson, Orléans, E. A. Burke, Orléans, J. J. Mellon, Orléans, T. Sully-Blanchard, Orléans.

Une réunion du comité aura lieu, au No 33 de la rue Carondelet, SAMEDI, 5 septembre 1874, à midi.

[illegible] H. MARR, Président.
Nlle Orléans, [illegible] 1874. 1er sept—2f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Bureau de l'Enregistrement des votants de l'Etat.
Nouvelle-Orléans, 13 Août 1874.

Conformément à la loi de l'Assemblée Générale de la Louisiane approuvée le 24 juillet 1874 et intitulée "Acte pour pourvoir à la révision et à la rectification des votants enregistrés de l'Etat, etc.," avis est donné que les bureaux d'enregistrement de chaque paroisse de l'Etat et chaque ward de la Ville de la Nouvelle-Orléans seront ouverts pour l'enregistrement des votants le LUNDI, 31 AOUT 1874, et resteront ouverts (les dimanches et les jours fériés exceptés) jusqu'au VENDREDI, 24 OCTOBRE 1874, à l'effet d'inscrire tous les habitants de la Louisiane ayant le droit de voter.

La loi exige que les bureaux soient ouverts de sept heures du matin à une heure de l'après-midi, et de deux à sept heures du soir.

Tous ceux qui désireront voter à l'élection générale du [illegible] novembre 1874 doivent se faire inscrire [illegible] car la loi défend à l'électeur de voter s'il ne fournit pas un certificat d'enregistrement daté avant l'année 1874.

THOMAS LYNNE.
[illegible] des votants de l'Etat.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Bureau de l'Enregistreur des votants.
Nouvelle-Orléans, 28 août 1874.

Les endroits suivants ont été désignés pour l'enregistrement des votants dans les différents précincts d'élection de la paroisse d'Orléans:

[illegible]

Compris entre [illegible] Thalia et le fleuve Mississippi. Surintendant—PERRY R. EMERSON. Bureau, No [illegible] rue St-Charles.

Compris entre [illegible] Thalia, Julia et le fleuve Mississippi. Surintendant—THOS. H. WYNNE. Bureau, au coin des rues Julia et Carondelet.

Compris entre [illegible] Julia, Canal et le fleuve Mississippi. Surintendant—D. A. ROSS. Bureau, No [illegible] rue Gravier.

Compris entre [illegible] Canal, St-Louis et le fleuve Mississippi. Surintendant—A. KENNER. Bureau, rue [illegible] entre rues Conti et Bienville.

Compris entre [illegible] St-Louis, St-Philippe et le fleuve Mississippi. Surintendant—L. A. LARRIEU. Bureau, [illegible] St Pierre et Remparts.

Compris entre [illegible] St-Philippe, Esplanade et le fleuve Mississippi. Surintendant—J. L. ROUDANEZ. Bureau, [illegible]

Compris entre [illegible] Esplanade, Champs Elysées et le fleuve Mississippi. Surintendant—N. HUTTON. Bureau, [illegible] Esplanade et Bourgogne.

Compris entre [illegible] Champs-Elysées, l'Avenue Lafayette et le fleuve Mississippi. Surintendant—E. LECLERC. Bureau, No. [illegible] rue [illegible]

Compris entre l'Avenue Lafayette et les limites inférieures de la [illegible]. Surintendant—JAMES H. DOUGHERTY. Bureau, [illegible]

Compris entre les Felicity, frontière de la ville et le fleuve Mississippi. Surintendant—MICHAEL J. CONNORS. Bureau, à l'angle des rues Felicity et Laurel.

Compris entre [illegible] Felicity, Toledano et le fleuve Mississippi. Surintendant—E. BAQUIE. Bureau, [illegible] Washington.

Compris entre [illegible] Toledano, l'Avenue Napoléon et le fleuve Mississippi. Surintendant—THOS. FLANNAGAN. Bureau, rue des [illegible] entre les rues Milan et Marengo.

Compris entre l'Avenue Napoléon, l'Avenue Peters et le fleuve Mississippi. Surintendant—P. MALONEY. Bureau, [illegible] Magasin et [illegible]

Compris entre [illegible], la ligne inférieure et le fleuve Mississippi. Surintendant—W. H. FINNEGAN. Bureau, rue [illegible] entre les rues Chestnut et Roseburg.

[illegible] Orléans, rive droite. Surintendant—W. H. LOAN. Bureau, à [illegible] de Cœur, à Algers.

Compris entre la Ligne Inférieure, l'Avenue Carrollton et le fleuve Mississippi. Surintendant—JNO. WILLIAMS.

Compris entre l'Avenue Carrollton, Upperline [illegible] le fleuve Mississippi et les Pontchartrain. Surintendant—JACOB GERBER. Bureau, sur l'Avenue Carrollton, entre les rues [illegible]

THOMAS LYNNE.
[illegible] des votants de l'Etat.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Union.—Coin des rues Canal et Camp.—Nlle Orléans, [illegible] septembre 1874.—Conformément aux dispositions de la charte amendée de la compagnie, le Conseil des Directeurs, à une assemblée spéciale tenue le [illegible] juin dernier, les dividendes [illegible] de cette compagnie [illegible] à prix [illegible] des votes [illegible]

Dix pour cent le [illegible] 1874.
Dix pour cent le [illegible] novembre 1874.
Quinze pour cent le [illegible] décembre 1874.
Quinze pour cent le 31 décembre 1874.

Par ord. [illegible]
[illegible] BAQUIE, Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—A une assemblée [illegible] Directeurs, tenue [illegible] J. JAMES J. TARLETON [illegible] en remplacement de M. J. L. [illegible]
[illegible] G. DAVIES, Président.
[illegible]

Bureau de la Compagnie d'assurance Mutuelle [illegible] de la Nouvelle-Orléans.—Au No 1 [illegible] de la Compagnie [illegible] Nouvelle-Orléans, il serait [illegible] le [illegible] juillet 1874, ayant rapport [illegible] de la compagnie [illegible] Les personnes qui [illegible] certificats de scrip.
[illegible] SAUSSIER, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible] Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1874.—Avis est donné aux porteurs de scrip de cette Compagnie [illegible]
[illegible] Secrétaire.

AVIS.
[illegible]